

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2025-053

Date de la convocation : 04/06/2025

Membres en exercice : 24

Membres présents : 16

Membres votants : 19

Le douze juin deux mille vingt-cinq, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mesdames Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT et Françoise PAYEN et Messieurs Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Bruno DAUPHY, Pierre DEMISSY, Gérald LORFEUVRE, Pierre LAURENT CHAUVET, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Désiré NANJI, Jean-Pol RICHELET, René SALEZ, Benoît SINGLIT et Vincent THIERION.

Représentés : M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Gérald LORFEUVRE, M. Vincent FLEURY donne pouvoir de vote à M. Benoît SINGLIT et M. Pierre POTRON donne pouvoir de vote à M. Désiré NANJI.

Secrétaire de séance : Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT.

**OBJET : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE NOUVELLES SUBVENTIONS
POUR DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ISOLATION THERMIQUE SUR LE SITE DE LA MAISON
DE LA NATURE À BOULT AUX BOIS**

Vu la nécessité d'améliorer les aménagements extérieurs du bâtiment de la maison de la nature, notamment les accès ainsi que la gestion des eaux pluviales,

Vu les coûts de fourniture de fuel sur ce bâtiment et les obligations imposées par le décret tertiaire sur les économies d'énergie,

Vu la délibération DB2023-94 du Bureau communautaire du 23 Novembre 2023 approuvant un plan de financement concernant des travaux d'aménagement et d'isolation thermique sur le site de la maison de la nature à Boulton Aux Bois,

Vu le plan de financement prévisionnel suivant modifié :

.../...

Dépenses		Recettes			
Postes de dépense	Montant (HT)	Financier	Dispositif	Part	Montant
Aménagement de l'accès, place PMR, gestion des eaux de pluie	11 535,70 €	Etat	DETR	25%	15 469,50 €
Isolation des combles (aides CEE déduites), chevrons, dépose et pose cablage électrique ET MISE AUX NORMES DE L'ENSEMBLE DE L'ELECTRICITE	21 014,15 €	CD08	contrat de territoire	25%	15 469,50 €
Remplacement des portes extérieures	28 993,00 €	Région	Soutien à la reconquête du patrimoine bâti	17%	10 507,07 €
Amélioration de l'accessibilité à l'intérieur du bâtiment, rampe d'accès	réalisé en interne par les ST				
TOTAL HT	61 542,85 €	TOTAL subventions		67,35%	41 446,07 €
		Reste à charge sur le HT		32,65%	20 096,78 €
TVA (base 20%)	12 308,57 €	FCTVA			12 114,59 €
		Reste à charge tva après application du FCTVA			193,98 €
TOTAL TTC	73 851,42 €	TOTAL TTC		100,00%	73 851,42 €

Le bureau, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'UNANIMITE :

- D'approuver le plan de financement modifié tel que présenté ;
- D'autoriser le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental et de la région ;
- De charger le Président ou son vice-Président de signer tous les actes à intervenir.

La secrétaire de séance,

Nadège LAMPSON-GUEILLIOT



Le Président,


Benoît SINGLIT